



CONSEIL COMMUNAL DE MIES

Extrait de procès-verbal

Dans sa séance du 16 mars 2016, le Conseil communal de MIES

- **élit** John Tidmarsh membre de la Commission des finances.
- **élit** Alex Baertschi membre de la Commission ad'hoc pour la sécurité.
- **décide** d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'entretien des rives du lac aux abords du chantier naval.
d'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 140'000 pour le financement de ces travaux.
de financer cet investissement de CHF 140'000 par la trésorerie courante. Cet investissement sera amorti sur une durée maximale de 15 ans.

La Municipalité reporte le préavis n°2/2016 à la prochaine assemblée du Conseil communal.

Conformément aux articles 110 et ss. LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal.

Mies, le 16 mars 2016

Le Président

Le Secrétaire

Y. LUGINBÜHL

D. BEYELER